

Conditions et contraintes de la recherche académique en période de pandémie de la COVID-19

Le milieu universitaire, comme l'ensemble de la société, est bouleversé par le climat extraordinaire créé par la pandémie de la COVID-19. Non seulement les membres du corps professoral sont appelés à revoir et, au besoin, à adapter leur prestation d'enseignement dans un contexte qui requiert l'isolement social, mais ils sont également appelés à réorganiser leurs activités de recherche. L'urgence de dispenser les services d'enseignement a fait en sorte que l'examen des contraintes qui se posent en recherche a été relégué à l'arrière-plan. Cela est toutefois nécessaire.

La présente note d'information vise à documenter les obstacles et les contraintes à la réalisation des activités de recherche académiques pour les professeurs universitaires et aussi d'amorcer une réflexion quant aux conséquences à prévoir qui découleront de ce contexte sans précédent.

1. L'enjeu de l'accès aux lieux et données de recherche

En respect des consignes de la direction de la santé publique, les directions universitaires ont décrété que toutes les activités et expériences (en présentiel) qui ne sont pas urgentes ou qui n'entraîneront pas une importante perte de données sont reportées à une date ultérieure à la fermeture de l'université. Les chercheurs sont appelés à revoir leur programmation de recherche en tenant compte du fait que toutes les activités non essentielles et non nécessaires localisées sur le campus sont suspendues. Les activités de recherche visant à répondre à la menace COVID-19 sont toutefois maintenues intégralement et même privilégiées, tout en respectant les mesures d'éloignement social en vigueur. Toutes les autres activités de recherche peuvent se faire à distance, à la condition de demeurer conforme à la certification éthique effective pour le projet de recherche.

La recherche avec des matériaux vivants

Les restrictions à l'égard de l'accès au campus font partie des premières préoccupations soulignées par les chercheurs qui travaillent avec des matériaux pour lesquels la vigilance humaine est nécessaire. Les directions universitaires ont reçu le mandat de déterminer ce qui constitue une activité de recherche nécessaire et essentielle et de prévoir des protocoles d'accès aux locaux concernés sur les campus. Ainsi, l'accès aux différents pavillons est restreint aux personnes autorisées impliquées dans des programmes de recherche qui requiert le soin des animaux, des plantes et des cultures cellulaires.

La recherche auprès de sujets humains et la recherche terrain

Compte tenu du contexte de la pandémie, plusieurs projets de recherche qui impliquaient des sujets humains (comme les enquêtes, les sondages, les entrevues) ou qui requéraient des déplacements ici ou à l'étranger sont suspendus jusqu'à nouvel ordre¹, en vertu des consignes énoncées par les autorités publiques. Ces consignes entraîneront, bien entendu, des délais dans la poursuite des travaux de recherche et pourraient susciter des biais ou d'autres problèmes dans les projets de recherche.

¹ En date du 2 avril 2020, toutes les activités de recherche et de création menées par les professeurs et qui se déroulent en centre, en laboratoire ou sur le terrain (qu'elles relèvent des universités ou de leurs centres affiliés) doivent obligatoirement cesser jusqu'au 1er mai 2020.

La recherche collaborative

Soulignons que les initiatives de collaboration entre chercheurs continuent de se matérialiser, dans un mouvement de « science ouverte » amorcé au cours des dernières années. Les Instituts de recherches en santé du Canada (IRSC) ont d'ailleurs signé la déclaration du *Wellcome Trust* sur la communication des données et des résultats de recherche sur le nouveau coronavirus (nCoV). Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs indiqué que dans ce climat particulier, les ententes de collaborations au sein de la communauté scientifique (par exemple, pour le transfert de matériel) se sont concrétisées plus rapidement dans une même quête de trouver un vaccin.

Les processus internes et administratifs

Comme pour l'ensemble de la société, le travail du personnel de soutien administratif en milieu universitaire tourne au ralenti. Cela entraîne des délais, par exemple pour les soumissions des demandes de subvention, les avis d'octroi, les signatures des contrats, l'embauche de personnel, l'achat de matériel, etc. Les dates limites internes des différents concours peuvent être appelées à changer. Des ralentissements sont aussi à prévoir pour l'évaluation des demandes de financement interne ou l'approbation éthique de projets de recherche (avec des êtres humains ou animaux). Le manque d'accès aux ressources techniques mises à la disposition du corps professoral et nécessaires à la réalisation de la recherche peut entraîner des retards sur le déroulement normal des activités de recherche. Enfin, des délais pourraient être à prévoir, parce que les établissements privilégieront l'évaluation des projets directement liés à la COVID-19, et ce, jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire.

2. Impact sur l'avancement de la carrière et la productivité en recherche

Au-delà de la fermeture de leur lieu de travail, les personnes professeures n'échappent pas aux contraintes imposées par le gouvernement depuis le début de la crise sanitaire déclenchée par la propagation du coronavirus. Ainsi, plusieurs d'entre elles doivent composer avec la fermeture des services de garde et des écoles et, par conséquent, concilier le télétravail et la vie familiale dans un contexte de confinement. Il en est de même pour les professeurs qui sont des proches aidants pour un ou des membres de leur famille et dont les services sont sollicités en ces temps de crise. Bien que certaines activités de recherche peuvent être réalisées normalement à la maison, en mode télétravail, le climat actuel qui règne dans les foyers ne permet souvent pas la réalisation efficiente de telles activités. D'autres facteurs peuvent également contribuer à créer un climat non propice à la réalisation « normale » des activités de recherche, comme l'accès inégal aux outils et ressources technologiques nécessaires ainsi que le manque de formation adéquate pour en faire usage. À cela, ajoutons l'anxiété et la détresse que peuvent éprouver les personnes professeures en cette période d'incertitude.

Les écarts qui se creusent - et qui se creuseront - entre les conditions de réalisation de la recherche au sein des différentes disciplines, notamment en raison des situations personnelles variables, auront des conséquences sur l'avancement des connaissances et sur la production scientifique. D'autres impacts sont à prévoir sur l'avancement de la carrière, en particulier la production en recherche qui est au cœur des processus d'évaluation et de promotion. Tout aussi crucial est l'obtention de financement tant à l'interne qu'auprès des organismes subventionnaires. Il est clair que ces obstacles toucheront de nombreux collègues du corps professoral de différentes manières. En effet, les mesures exceptionnelles instaurées auront un impact variable en fonction des personnes, des domaines et des types de recherche. Les écarts qui seront enregistrés dans le milieu de la recherche seront également tributaires des mesures prises par les gouvernements et des protocoles mis en place dans chacune des universités d'ici, mais aussi d'ailleurs.

3. Impacts sur le financement de la recherche universitaire

Si le contexte actuel de pandémie pose des obstacles à la poursuite normale des activités de recherche de plusieurs professeurs, par exemple en limitant l'accès aux locaux dédiés à la recherche, l'accès au financement est aussi un enjeu de taille. En fait, il faut placer cette préoccupation dans un contexte plus large. À l'heure actuelle, l'ensemble du soutien public fédéral annoncé jusqu'à maintenant s'élève à plus de 255 milliards de dollars, ce qui représente environ 10% du PIB du pays, mais ce ratio pourrait augmenter davantage avec les pourparlers qui ont cours pour venir en aide à d'autres secteurs, comme le secteur pétrolier. Les dépenses de programmes pourraient alors représenter autour de 15% à 20% en proportion au PIB. L'ensemble de ces interventions poussera le Canada à un déficit chiffré à plus de 112,7 milliards de dollars en 2020-2021, selon l'analyse du directeur parlementaire du budget en date du 27 mars 2020. Par rapport à la taille de l'économie canadienne, le déficit atteindra 1,2 % du PIB en 2019-2020 et 5,2 % du PIB en 2020-2021². Selon l'économiste de l'Université de Sherbrooke, François Delorme, le retour à l'équilibre budgétaire n'est pas à prévoir à court ou moyen terme, soit avant 6 à 10 ans, selon les différents scénarios³.

La réponse des organismes publics de financement

Les bouleversements actuels créent un climat d'incertitude chez les chercheurs et les autres personnels de la recherche; incertitude que les organismes qui financent la recherche tentent d'endiguer par diverses mesures. Ceux-ci reconnaissent d'ores et déjà que ce contexte exceptionnel aura des effets sur les travaux de recherche qui pourraient être compromis ou ralentis, sur la capacité à mener ou à évaluer des travaux de recherche, sur la préparation et présentation de subvention ou de bourse et sur le processus de soumission d'article aux fins de publication. À ce sujet, les universités sont en discussion avec ces organismes afin de limiter les effets négatifs de l'actuelle pandémie sur la recherche.

Pour rassurer la communauté universitaire, les trois conseils fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) ont informé les chercheurs qu'ils pouvaient faire des demandes de prolongation de la validité de leur subvention, que certaines dépenses admissibles pour des déplacements qui ont dû être annulés seront remboursées et que d'autres frais encourus dans le cadre d'engagements financiers, comme les salaires aux personnels de recherche, seront payés à même les subventions, comme prévu⁴. La consultation des sites Web respectifs permet d'avoir les différentes solutions établies en fonction des différents programmes de bourses et de subventions qu'ils offrent. Des mises à jour sont faites quotidiennement. Dans bien des cas, ils continueront de recevoir des demandes, mais certaines dates limites pour la présentation des mises en candidature seront reportées. Les effets semblent variables : pour certains programmes, des délais sont à prévoir dans le traitement des demandes, pour d'autres, il s'agira de retards mineurs.

De son côté, le Scientifique en chef du Québec a informé la communauté scientifique que les Fonds de recherche du Québec feraient preuve de flexibilité⁵, notamment pour la remise de documents exigés des récipiendaires de subventions, mais aussi pour les dépenses encourues en lien aux perturbations liées au

² Bureau du directeur parlementaire du budget (2020, 27 mars). Analyse de scénario : chocs dus à la pandémie de la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole. URL : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-1920-033-S--scenario-analysis-covid-19-pandemic-oil-price-shocks--analyse-scenario-chocs-dus-pandemie-covid-19-chute-prix-petrole>

³ RDI économie (2020, 2 avril). Qui va payer? (Entrevue avec l'économiste François Delorme).

⁴ Pour les dates de fin de subventions, le CRSNG et le CRSH approuveront une prolongation d'un maximum de 12 mois pour permettre aux chercheurs d'utiliser les subventions actuelles prenant fin au plus tard le 31 mars 2021. Les Instituts de recherches en santé du Canada (IRSC) prolongeront d'un an le financement de toutes les subventions de recherche libre qui arrivent à échéance entre le 30 juin 2020 et le 30 mars 2021.

⁵ Par exemple, les trois organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG et IRSC) et les Fonds de recherche du Québec ont annoncé que les frais d'annulation de déplacement prévu dans le cadre des activités de recherche et de création, sachez que seront inclus dans les dépenses admissibles d'une subvention de recherche.

COVID-19. En ce sens, un communiqué des FRQ annonçait le 9 avril dernier, et faisant volte-face par rapport aux consignes du 25 mars, la prolongation d'une année complète de financement aux regroupements stratégiques, centres, instituts et réseaux de recherche soutenus par les FRQ. Par conséquent, il en résulte le report d'un an des prochains concours de tous ces programmes⁶.

Priorité COVID-19

Les conseils fédéraux donnent la priorité aux programmes de financement, anciens et nouveaux, mis en place pour affronter les défis posés par la pandémie au COVID-19. Ainsi, plusieurs professeurs sont sollicités en ces temps de crise et participent aux efforts pour combattre la crise du coronavirus. Bien que certains chercheurs travaillaient déjà sur ce sujet, beaucoup ont décidé de réorienter leurs activités pour contribuer à l'effort collectif. Le premier ministre du Canada a d'ailleurs mis en place le 23 mars dernier le *Plan canadien de mobilisation des sciences* pour lutter contre la COVID-19⁷. Le 11 mars, il avait déjà annoncé un investissement de 275 millions de dollars pour la recherche et les mesures médicales pour combattre la COVID-19 par le biais des organismes subventionnaires fédéraux (IRSC, CRSNG, CRSH), mais aussi du Comité de coordination de la recherche au Canada (CCRC) dans le cadre du *fonds Nouvelles frontières en recherche* (FNFR), du *Centre de recherches pour le développement international* (CRDI) et de *Génomique Canada*. Pour l'instant, les budgets prévus en 2020 pour les trois organismes fédéraux seront maintenus, mais ils pourraient être modifiés subséquemment, en raison des investissements annoncés pour la recherche liée à la COVID-19.

Le Québec participe également à cet effort. Le gouvernement du Québec a alloué aux Fonds de recherche du Québec (FRQ) un soutien financier pour des projets de recherche en lien avec la COVID-19⁸. Les FRQ ont annoncé la création du Réseau québécois COVID en réponse à la forte mobilisation du milieu de la recherche qui a soumis au cours des dernières semaines plus de 150 projets de recherche et d'innovation au groupe de travail formé des FRQ, du ministère de l'Économie et de l'Innovation et du ministère de la Santé et des Services sociaux⁹.

Toutefois, cette (ré)orientation, bien qu'elle s'avère nécessaire (et temporaire) du financement vers des projets liés à la lutte au coronavirus, ne sera pas sans effet sur le milieu de la recherche. Dans un contexte où tout le pays devra affronter un « retour à la normale » qui sera éprouvant sur le plan économique, le déséquilibre qui pourrait en résulter sur le financement des divers champs disciplinaires et types de recherche risque d'être une réalité avec laquelle la communauté universitaire aura à composer dans les mois, voire les années à venir. Pour l'instant, les données financières disponibles ne permettent pas de faire un état de la situation; une analyse plus fine devra être menée subséquemment. En effet, si l'on sait que des sommes ont été dirigés vers des projets de recherche liés à la COVID-19, on ne sait pas encore s'il s'agit de « nouvel argent » ou, si (et à quelle hauteur) les budgets prévus pour l'année 2020-2021 pour la science et la recherche (octroyés notamment par le biais des conseils fédéraux et des FRQ, au Québec) seront amputés.

⁶ FRQ (2020, 9 avril). Communiqué. Contexte de la COVID-19 : Prolongation d'une année de financement aux regroupements stratégiques, centres, instituts et réseaux de recherche. URL : <http://com.frq.gouv.qc.ca/T/OFSYS/SM2/364/2/S/F/5719/2363232/veHWC2vi/742973.html>

⁷ Bureau du premier ministre (2020, 23 mars). Le Plan canadien de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19. Communiqué. URL : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/23/plan-canadien-de-mobilisation-des-sciences-lutter-contre-la-covid>

⁸ FRQ (2020, 16 mars). La communauté scientifique dans la lutte contre la COVID-19. URL : <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/impacts/covid-19/>

⁹ FRQ (2020, 2 avril). Création du Réseau québécois COVID. URL : <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/nouvelles/creation-du-reseau-quebecois-covid/>

Les processus d'évaluation et la collégialité

La Fédération se pose également des questions concernant le processus de sélection des projets de recherche vers lesquels seront dirigées les sommes dégagées par les gouvernements pour lutter contre le coronavirus. On constate à l'heure actuelle que le gouvernement du Québec prend le devant en offrant du soutien financier à des entreprises ou des centres de recherche. De plus, un groupe de travail FRQ-MEI-MSSS¹⁰ a été créé pour coordonner les propositions de la communauté scientifique et de sélectionner des projets qui recevront du financement. Pour l'instant, les détails sur le fonctionnement des comités d'évaluation ne sont pas connus, mais il y a fort à parier que les processus réguliers d'évaluation des projets pourraient être affectés, étant donné la rapidité exigée, créant ainsi un précédent.

4. Impact sur la formation de la relève scientifique

Ce ne sont pas que les professeurs qui seront touchés par les perturbations qui ont cours dans le milieu de la recherche. Bien que plusieurs programmes de subvention aient été reconduits par les principaux organismes subventionnaires, d'autres concours ont été (et pourront être) reportés ou annulés. Pour obtenir la prolongation, les organismes indiquent que la prolongation sera octroyée à la demande des titulaires, mais certaines universités ont pris les devants en faisant une demande collective afin d'éviter à chaque chercheur de procéder à une demande individuelle. Les syndicats et associations membres de la FQPPU devraient encourager leurs universités respectives de procéder ainsi.

Étant donné que ces fonds permettent d'embaucher du personnel de recherche, dont des étudiants et des stagiaires postdoctoraux, leur situation d'emploi pourrait être affectée. Les directives varient d'une université à l'autre (voir Annexe 1)¹¹. Plusieurs ont tout de même permis les embauches et les renouvellements de contrats pour des dépenses à partir de fonds de recherche déjà sécurisés. De plus, les contrats en vigueur selon les heures prévues à l'horaire (connu et convenu) jusqu'au 1^{er} mai 2020 seront honorés. Toutefois, il ne sera pas possible de démarrer de nouveaux stages postdoctoraux pour le moment.

Conclusion

Si cette crise a démontré quelque chose d'important, c'est bien le rôle fondamental de la science et de la recherche dans la société. À maintes reprises, au cours des allocations publiques et communiqués, les décideurs se sont appuyés sur l'avis d'experts scientifiques et ont eu recours à autant de vulgarisateurs scientifiques pour informer la population des développements liés au virus. La Fédération compte poursuivre son travail de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et du ministère de l'Enseignement supérieur en ce qui a trait à la place que doit occuper la science, en particulier celle issue de la recherche universitaire, pour guider les décisions politiques. Nous entendons du même souffle souligner aux gouvernements toute l'importance de maintenir et de renforcer un financement conséquent pour la recherche scientifique dans toutes les disciplines universitaires.

Au cours des prochains mois, la FQPPU poursuivra son travail de documentation et d'analyse des enjeux qui touchent les pratiques de recherche et le financement. Ce travail pourrait prendre différentes formes, notamment :

¹⁰ Ce groupe de travail est formé par les Fonds de recherche du Québec (FRQ), le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MÉI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

¹¹ La majorité des universités tiennent un site « Questions et réponses » sur la recherche qui permet d'avoir des détails sur le campus concerné.

- La production d'un état des lieux post-pandémie sur les impacts sur (1) le financement de la recherche, (2) sur la production scientifique et (3) sur l'avancement de carrière;
- Des représentations politiques pour faire valoir l'importance de préserver un équilibre dans le financement de la recherche fondamentale et de la recherche pratique, mais aussi en ce qui a trait aux multiples champs disciplinaires;
- L'analyse du processus d'évaluation des projets et d'attribution du financement qui a eu lieu dans le cadre de la lutte au COVID-19;
- Des représentations auprès des organismes subventionnaires fédéraux et québécois pour qu'ils tiennent compte des retards encourus dans les activités de recherche et l'impact sur le dossier de recherche;
- Des outils à l'attention des syndicats et associations membres pour les aider à négocier les modalités de reprise des activités de recherche et pour que les retards encourus affectent le moins possible les dossiers de promotion et l'obtention de financement interne.

Dernière mise à jour : 15 avril 2020

Annexe 1

Université	Site Web/ FAQ liée à la Covid-19
Bishops	https://www.ubishops.ca/future-current-students/student-campus-life/student-services/preventing-coronavirus-covid-19-risks/faq-students/ (pour les étudiants) et https://www.ubishops.ca/memo-from-the-vice-principal-academic-research-re-research-and-creative-activities-during-the-covid-19-situation/
Concordia	https://www.concordia.ca/fr/covid19info.html
HEC	https://www.hec.ca/avis/
ÉTS	https://www.etsmtl.ca/mesures-urgence-ets/coronavirus
McGill	https://www.mcgill.ca/coronavirus/fr/foire-aux-questions
Polytechnique	https://www.polymtl.ca/covid19/
TÉLUQ	https://www.telug.ca/siteweb/univ/covid-19.html
Université de Montréal	https://recherche.umontreal.ca/covid-19/#c147613
Université de Sherbrooke	https://www.usherbrooke.ca/coronavirus/faq/
Université Laval	https://www.ulaval.ca/notre-universite/coronavirus-2019
UQAM	https://covid19.uqam.ca/faq/
UQAR	https://www.uqar.ca/nouvelles/uqar-info/3255-informations-et-precisions-sur-la-covid-19-coronavirus
UQAT	https://www.uqat.ca/coronavirus/
UQO	https://uqo.ca/covid-19
UQTR	https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5430&owa_no_fiche=16&owa_bottin=